FR 4347
Case FRC 15033

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR BOSQUILLON,

En présentant au Conseil des Anciens un exemplaire de la constitution de l'an 3, format in-folio, imprimée par le citoyen Bertrand Quinquet, fils aîné.

Séance du 23 thermidor an 7.

10 Août 1799.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

LORSQU'EN ce jour à jamais mémorable qui vit en quelques heures s'écrouler jusques dans ses fondemens un des plus anciens trônes du monde, et l'auguste

THE NEWBERRY LIBRARY

liberté s'asseoir pour toujours sur ses ruines ; lorsque sur toute la surface de la France se répète le serment de fidélité à la République et à la constitution de l'an 3, et se renouvelle l'engagement sacré de chaque citoyen de s'opposer, de tout son pouvoir au rétablissement de la royauté en France, et à celui de toute espèce de tyrannie : c'est remplir auprès de vous, législateurs, qui, dans les dernières journées de prairial, avez manifesté votre profond respect pour notre constitution, et lui avez donné une nouvelle force par la fermeté que vous avez déployée pour la mainenir en son intégrité, une mission bien satisfaisante que de vous offrir, au nom d'un jeune artiste qui bientôt va voler à la défense de la République, le fruit de son travail, l'hommage de son dévouement à la constitution, l'unique point de ralliement des Français républicains, le *palladium* de la grande nation.

Le citoyen Bertrand Quinquet, fils aîné, aussi recommandable par son patriotisme que par son désintéressement, vient d'imprimer, sous les yeux de son père, auteur du traité de l'imprimerie, que je vous ai présenté le 8 de ce mois, notre pacte social, dans le format *in-folio*, en beaux caractères : l'édition est d'une élégante simplicité ; il m'a chargé de faire au Conseil l'hommage de l'exemplaire que j'ai l'honneur de lui présenter.

Il n'est point de peuple chez lequel il n'existe un livre sacré, objet de sa profonde vénération, tels que *l'Alcoran* du Musulman, *la Bible* du Juif, *l'Évangile* du Chrétien. Le livre sacré du peuple libre, du peuple républicain, c'est son pacte social, la constitution qu'il s'est donnée.

Ce livre, dans les fêtes publiques, générales ou

particulières, doit être, par les autorités qui en sont dépositaires, exposé à la vénération des citoyens, pour les confirmer dans leurs droits et leur rappeler leurs devoirs.

Jusqu'à présent, dans presque toutes les communes de la République, on s'est contenté d'avoir un simulacre de livre sur lequel étoit inscrit uniquement le mot *Constitution ;* l'intérieur ne renfermoit rien ; souvent même le mot constitution couvroit les horreurs du fanatisme. Ces défauts, ces inconvenances, de longtemps généralement sentis, ont frappé le citoyen Bertrand Quinquet, et lui ont fait concevoir et exécuter une édition de notre Constitution, digne, par son format, d'être réellement portée avec pompe et majesté dans les fêtes républicaines ; que, sur l'invitation du peuple, ses magistrats pussent ouvrir et lui donner la lecture des articles dont il aime à se pénétrer plus profondément.

Et dans quelle circonstance un exemplaire, en grand format, de notre Constitution peut-il vous être présenté plus convenablement ! Cet autel destiné à recevoir notre serment peut être décoré de la réalité du livre de la loi, objet de notre attachement et de notre vénération.

J'ai pensé que cette entreprise civique du citoyen Bertrand Quinquet fils méritoit vos encouragemens. Si vous agréez l'hommage de ce jeune imprimeur, qui va s'armer pour la défense de la patrie, cette faveur sera pour lui le plus précieux des biens ; elle alimentera dans son ame le patriotisme dont elle est déja enflammée ; elle y fortifiera les principes républicains qu'il a puisés au sein d'une famille dont tous les membres ont constamment aimé, servi et défendu la liberté.

Je demande la mention au procès-verbal de l'hommage du citoyen Bertrand Quinquet fils aîné, et le dépôt à la bibliothèque de l'exemplaire que je remets sur le bureau.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 7.